

Paris, le 17 avril 2019

Lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Les STAPS attendent des réponses. Le ministère doit tenir ses promesses.

Madame la Ministre,

En janvier 2018, le groupe de travail sur les STAPS, organisé par le ministère dans le cadre de la consultation sur le projet de Loi Orientation Réussite, avait été unanime sur une de ses demandes : **la mise en place d'un plan d'urgence pluriannuel STAPS** pour, avant même de penser à l'avenir, améliorer les conditions d'étude des étudiant.es déjà entré.es dans la filière et ne pas sacrifier une génération entière de bacheliers. Ce plan devait lier financement, postes de titulaires (enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es, BIATSS) et développement des infrastructures avec un fléchage des moyens dans les universités. Il devait déboucher sur l'attribution d'un poste MCF ou PRAG pour 30 étudiant.es supplémentaires accueilli.es.

Le ministère de l'ESRI s'était alors engagé dans un plan d'accompagnement sur trois ans d'une augmentation des capacités d'accueil en permettant des recrutements, PRAG ou enseignant.es-chercheur.es, sur des postes de titulaires.

La mise en place de ce plan a été très variable en fonction des académies et des rectorats, entraînant de fait une rupture d'égalité dans le traitement des candidat.es. Ces emplois sont par ailleurs indispensables pour accompagner la deuxième phase d'augmentation de la capacité d'accueil et maintenir le taux d'encadrement en L1 STAPS et le potentiel de recherche, déjà largement entamés, et s'adapter à l'afflux supplémentaire des étudiant.es en L2.

Si dans certains établissements, le plan d'accompagnement de la mise en œuvre de Parcoursup pour les filières en tension a permis un meilleur accueil des primo-étudiant.es par les UFR STAPS (plus de 3200 places supplémentaires ouvertes en L1), le coût n'a pas été moindre et la fatigue déjà palpable des personnels toutes catégories confondues, n'a fait que croître. Les efforts ont été notables notamment les adaptations pédagogiques et le renforcement de l'orientation active. Si cela a permis de faire réussir les étudiant.es accueilli.es en plus grand nombre, d'autres n'ont pas été retenus et ont dû procéder contre leur gré à un changement d'orientation.

En effet, les moyens supplémentaires investis ont été à cette rentrée 2018-2019 loin de couvrir de manière pérenne les besoins d'accueil effectifs de ces formations. Ce plan ministériel devait constituer un rattrapage visant à faire face à des conditions de travail et d'études dégradées.

Rappelons que le besoin minimum, estimé par le groupe de travail STAPS, se chiffrait à 1000 créations sur 5 ans de postes enseignant.es soit 200 par an et 100 postes de BIATSS.

Or pour la rentrée dernière le ministère annonçait seulement 90 créations postes enseignant.es et 10 postes BIATSS, chiffres qui, selon notre suivi, sont loin d'avoir été atteints, malgré l'augmentation effective des capacités d'accueil. Pire, **les éléments factuels qui remontent des établissements sont particulièrement alarmants. Ils laissent entendre que le plan de recrutement engagé serait interrompu et remplacé par une dotation par étudiant.e qui se traduirait concrètement par une augmentation des charges pédagogiques, d'encadrement des vacataires et au final de la précarité des collègues recruté.es pour charge de cours.**

Le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU considèrent que ce non-respect depuis la rentrée 2018-2019 des engagements ministériels remet en cause les possibilités d'accueil dans les formations STAPS, ainsi que les modalités pédagogiques spécifiques mises en œuvre en vue d'une amélioration du taux de réussite des étudiants de L1. Les moyens financiers ponctuels accordés pour l'accueil des étudiant.es supplémentaires en L1 et L2, largement inférieurs aux coûts réels, ne sauraient satisfaire aux contraintes de l'accueil massif des étudiant.es. Leur insuffisance remet d'ores et déjà en cause la rentrée prochaine dans certains UFR ou départements STAPS (Nantes, Brest, Rouen,... sont déjà fortement mobilisés). Nous demandons, pour les STAPS, dès la prochaine rentrée, la création d'au moins 200 postes d'enseignant.es et 20 postes BIATSS.

La démocratisation de l'enseignement supérieur ne peut se satisfaire de mesurette, de saupoudrage de moyens ou d'effets d'annonces. Le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU dénoncent la sélection sociale résultant de la mise en œuvre de la loi ORE dont Parcoursup est l'un des rouages. Ils appellent Madame la Ministre à enfin tenir ses promesses et à faire rapidement connaître aux établissements les moyens humains pérennes qui leur seront affectés pour que la rentrée 2019 puisse effectivement se tenir dans des conditions décentes et que chaque titulaire du baccalauréat bénéficie d'une place et de conditions optimales de réussite dans la filière de son choix.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Anne Roger, secrétaire nationale du SNESup-FSU

Pascal Anger, secrétaire national du SNEP-FSU